

# SANTÉ

## PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ

### **Arrêté du 9 septembre 2019 portant nomination d'assesseurs à la section des assurances sociales du conseil national de l'ordre des pédicures-podologues**

NOR : SSAS1930510A

La ministre des solidarités et de la santé,  
Vu le code de la santé publique;  
Vu le code de la sécurité sociale, notamment son article R. 145-8;  
Vu la proposition en date du 29 juillet 2019 du médecin-conseil national adjoint de la caisse centrale de la Mutualité sociale agricole,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés assesseurs à la section des assurances sociales du conseil national de l'ordre des pédicures podologues au titre des représentants proposés par le médecin-conseil national adjoint de la caisse centrale de la Mutualité sociale agricole :

- docteur Jean-Luc MICHEL, en tant que titulaire;
- docteur Catherine SKRZYPCZAK, en tant que suppléante.

#### Article 2

La directrice de la sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 9 septembre 2019.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le chef de service,*  
*adjoint à la directrice de la sécurité sociale,*  
LAURENT GALLET